

**PORTANT COMPOSITION DU JURY DU SECOND GROUPE D'ÉPREUVE PERMETTANT
L'ACCÈS AUX FORMATIONS DE MÉDECINE, DE PHARMACIE, D'ODONTOLOGIE ET DE MAÏEUTIQUE (PASS)**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024/2025

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation,

Vu la Loi du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu le Décret du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;

Vu l'Arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;

Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition du jury de second groupe d'épreuve permettant l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique (PASS) de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, de Pharmacie et d'Odontologie, comme suit :

Membres du jury :

Isabelle RANCHON-COLE, Président du jury, PU, UFR de Pharmacie
Olivier CHAVIGNON, Vice-président du jury, PU, UFR de Pharmacie

Frédéric ABRIAT, Membre du Conseil de l'Ordre des Médecins
Thierry AUDIN, Membre du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
Chantal AUDUC, PAST, UFR d'Odontologie
Pascal AUROY, PU-PH, UFR d'Odontologie
Félix AUTISSIER, Membre URPS, Chirurgien-Dentiste
Chloé BARASINSKI, MCU, UFR de Médecine
Marion BESSADET, MCU, UFR d'Odontologie
Mylene BLASCO-DULBECCO, PU, UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines
Bruno BORDAS, Membre du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
Céline BOURG, Membre du Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes
Damien BOUVIER, PU-PH, UFR de Médecine
Candice CATILLON-ROUSSEAU, Membre URPS, Pharmaciens-Biologiste
Marie-Ange CIVIALE, MCU, UFR de Pharmacie
Frédéric CLAMENS NANNI, PRAG, UFR de Biologie
Gilles CLEMENT, Membre extérieur, Médecin
Arnaud DESCLOS DE LA FONCHAIS, Membre URPS, Chirurgien-Dentiste
Chloé DESMARTIN, Membre du Conseil de l'Ordre des Sage-femmes
Mathilde DUBOST, Membre extérieur, Sage-femme
Julie DUCLOS, Membre extérieur, Sage-femme

Thierry EYMARD, PRAG, INSPE
Jean-Marc GARCIER, PU-PH, UFR de Médecine
Julie GONY, Membre extérieur, Sage-femme
Bernard GOUNEL, Membre du Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes
Christelle GREMEAU-RICHARD, MCU-PH, UFR d'Odontologie
Frédéric HONORE, Membre du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
Françoise LE BORGNE, MCU, UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines
Delphine MERLE, Membre extérieur, Sage-femme
Lénaïc MONCONDUIT, MCU, UFR d'Odontologie
François NORMAND, Membre extérieur, Chirurgien-dentiste
Philippe OSSEDAT, Membre extérieur, Pharmacien
Françoise PEYRARD, Membre UCA, UFR LCSH
Blaise PICHON, Membre UCA, UFR LCSH
Valérie ROGER, PU-PH, UFR d'Odontologie
Michel SABLONIERE, Membre du Conseil de l'Ordre des Médecins
Catherine THOMAS, Membre URPS, Médecin
Juliette THOMAZET, Membre extérieur, Sage-femme
Natalie TOURLONIAS, Membre extérieur, Pharmacien
Marjolaine VALLIN, PRAG, Centre Fleura UCA
Nicolas VERDIER, Membre extérieur, Pharmacien
Guillaume VERGNAUD, MCF, UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines
Eric WERSINGER, MCU, UFR de Pharmacie

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

The image shows a handwritten signature in blue ink next to the official logo of the Université Clermont Auvergne (UCA). The logo consists of a blue circle containing the letters 'UCA' and the text 'Université Clermont Auvergne' around it.

Le 24 juin 2025

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*